

VERS UN OBSERVATOIRE DE LA MIXITE SCOLAIRE ET SOCIALE

PROFIL DE L'ÉQUIPE

4 étudiants avec une forte appétence pour les politiques éducatives et pour le territoire de Seine-Saint-Denis, ainsi qu'un sens politique.

INSTITUTION PARTENAIRE

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, Direction Education et Jeunesse.
<https://seinesaintdenis.fr/>
Hôtel du département
Esplanade Jean-Moulin
93006 Bobigny Cedex

PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET

Alice Giralté, directrice Education et Jeunesse

PRESENTATION DE L'INSTITUTION & CONTEXTE DU PROJET

Le Département par ses compétences sociales, éducatives, culturelles, sportives, participe très largement aux politiques éducatives déployées sur le territoire ; il s'est fixé comme objectif de favoriser l'enseignement public et la réussite scolaire des collégiens du Département, à la fois avec d'ambitieux projets d'investissement et un projet éducatif départemental. Il fait preuve, au-delà de ses compétences obligatoires, d'un volontarisme fort.

La Seine-Saint-Denis est le plus jeune département d'Ile-de-France (29% de la population âgée de moins de 20 ans) ; territoire en pleine mutation, son fort dynamisme économique ne profite pas toujours à ses habitants. Ainsi 27,8% des ménages sont sous le seuil de pauvreté. Sur le plan scolaire, la composition sociologique du Département montre qu'il existe des écarts importants avec les autres départements d'Ile-de-France. Ainsi on compte 24,5% diplômés de l'enseignement supérieur en Seine-Saint-Denis contre 39,5% en Ile de France ; 40,2% de la population de plus de 15 ans est sans aucun diplôme contre 27,2% en Ile De France. Le collège est donc un levier essentiel.

Il est précisé que le projet est positionné au sein de la Direction Education jeunesse, qui a compétence en matière de collèges sur tous les aspects (construction, personnels d'entretien, relations avec les collèges, accompagnement des projets pédagogiques, sectorisation et cantines scolaires). Le département compte 128 collèges. Le projet répond à une commande de l'exécutif départemental, fortement portée au niveau de la Direction générale.

Une étude interne et les données sociales et scolaires dont le Département bénéficie démontrent que de nombreux collèges offrent peu de mixité sociale voire une mixité moindre que celle du quartier d'implantation ce qui s'explique par une fuite, même si elle est limitée du fait de nombre de places, vers les collèges privés ou des collèges publics ou privés parisiens. Certains quartiers du Département offrent également par leur

composition sociologique peu de mixité. La sectorisation peut être un levier mais demande des modalités d'organisation différentes.

Ces stratégies d'évitement s'expliquent par diverses raisons : une crainte, souvent infondée, des familles de ne pas offrir à leurs enfants l'enseignement de qualité qu'ils souhaitent. De même, les violences dans certains établissements ou à proximité des collèges expliquent également certaines réticences. Cette crainte est présente, tant dans des familles dites défavorisées mais dont les enfants entrent dans les codes et normes scolaires et pour qui le privé est un gage de qualité de l'enseignement, que dans les familles de catégories socio-professionnelles plus aisées et parfois nouvelles sur le territoire.

Au-delà de ces compétences obligatoires, le Département a fait le choix de mettre en place un projet éducatif départemental, levier fort pour favoriser la réussite scolaire des collégiens du public. La direction de l'éducation et de la jeunesse défend une approche globale et systémique des EPLE et tente de monter des politiques globales pour répondre au mieux et sur le long terme aux fortes problématiques de climat scolaire rencontrées dans le Département. La mixité est un vecteur essentiel de réussite pour tous les élèves y compris les bons et très bons élèves comme l'ont démontré de nombreuses études, tant françaises qu'internationales.

CONTENU PEDAGOGIQUE DU PROJET

Le Département souhaite créer une structure type "Observatoire", à l'instar de l'Observatoire de la mixité scolaire créé par la ville de Paris.

Cet Observatoire a pour vocation, de nourrir la réflexion des pouvoirs publics par l'intervention de chercheurs et d'acteurs de terrain.

Cet Observatoire (ou une autre forme) devra également être en capacité de mettre en place des plans d'actions opérationnelles pour travailler à une meilleure attractivité de certains collèges particulièrement évités.

RESULTATS ET PRODUITS ATTENDUS

- Diagnostic sur les enjeux de mixité sur le territoire
- Préfiguration d'un Observatoire de la mixité sociale et scolaire : méthode, composition, calendrier
- Modélisation de plans d'actions s'appuyant sur les différentes compétences du Département et des partenaires.

Pour conduire le projet, les étudiant.es pourront conduire un parangonnage et des entretiens. Ils seront force de propositions sur la méthode à suivre, mais seront appuyés par le département tant méthodologiquement que dans la prise de contact.

CALENDRIER DU PROJET

Le calendrier sera précisé au début du projet

METHODOLOGIE

Il est proposé un accueil des étudiant.es au sein de la Direction et de la jeunesse, au plus près des équipes compétentes (équipes en charge de la sectorisation, du projet éducatif, de la construction ...) ; un point sera fait mensuellement niveau direction, et tous les deux mois avec la direction générale. Un temps de lancement avec le vice-président en charge de l'éducation, et avec le Président pour la restitution seront également envisagés.

LOGISTIQUE

Les étudiants disposeront des moyens départementaux, dans les locaux situés à Bobigny où se trouvent l'ensemble des services centraux du conseil départemental (bureaux, moyens informatiques et de téléphonie utiles, accès à la cantine...)

Les étudiants auront accès à la salle des Projets collectifs à Sciences Po, munie d'un ordinateur, d'un écran plasma, d'une imprimante et d'un téléphone.